

# Compte rendu Conseil Départemental des Personnes Accompagnées et Accueillies de l'Indre

Mercredi 3 octobre 2018

## Thème : Accès à la culture et aux sports

Premier CDPA du département

Présents : 3 Personnes accompagnées et 2 travailleurs sociaux

### **Présentation des CDPA**

Le CRPA permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 1 fois par trimestre.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).

Echange sur l'accès à la culture et aux sports :

-Partenariat entre l'UDAF et l'UFOLEP. Ce partenariat permet aux personnes accueillies d'avoir accès aux sports le jeudi soir gratuitement.

Cette séance permet d'être en groupe avec les autres résidents. Cela permet d'avoir moins peur, de ne pas être tout seul. On est accompagné.

-Réduction à Equinoxe → permet d'avoir des places à 3€ en passant par le CCAS, la carte de réduction est gratuite.

-Il n'y a pas de prix pour le cinéma

-Pas de culture du cœur

-Il n'y a pas de partenariat direct entre associations et acteurs culturels.

-Dans les lieux culturels, il n'y a pas de tarif groupe « solidaire »

-Partenariat avec le Groupe d'Entraide Mutuelle

-Pour la médiathèque il faut toujours payer la cotisation quelle que soit sa situation

-Centre sociaux : 10€ de participation annuelle pour des ateliers sophrologie et théâtre.

L'avantage de Châteauroux est que tous les transports sont gratuits.

La plaine des sports de Belle Isle est gratuite et ouverte tous les jours.

Manque d'information sur ce qui existe. Dans les documents d'entrer dans la structure, il n'y a que les numéros de secours mais pas les divertissements

Flyers sont utiles « on les prend et on lit chez soi ».